

6.6

Placements

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
AQTWM, Inc.	31 octobre 2017	Alberta
Fairfax Africa Holdings Corporation	24 octobre 2017	Ontario
Fonds commun d'actions à revenu élevé Impérial	27 octobre 2017	Ontario
Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial		
Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Redevances aurifères Osisko Ltée	27 octobre 2017	Québec - Colombie-Britannique - Alberta

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
		<ul style="list-style-type: none"> - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Big Pharma Split Corp.	30 octobre 2017	Ontario
Brompton Lifeco Split Corp.	31 octobre 2017	Ontario
Catégorie de revenu à court terme RBC Catégorie de revenu à court terme \$ US RBC Catégorie d'obligations mondiales convertibles BlueBay (Canada) Catégorie d'obligations mondiales convertibles \$ US BlueBay (Canada) Catégorie de revenu mensuel Phillips, Hager & North Catégorie équilibrée de croissance et de revenu RBC Catégorie de dividendes canadiens RBC Catégorie d'actions canadiennes RBC Catégorie d'actions canadiennes à faible volatilité QUBE RBC Catégorie de valeur d'actions canadiennes Phillips, Hager & North Catégorie de revenu d'actions canadiennes RBC Catégorie de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation RBC Catégorie de valeur nord-américaine RBC Catégorie de dividendes américains RBC Catégorie d'actions américaines RBC Catégorie d'actions américaines à faible volatilité QUBE RBC Catégorie de valeur d'actions américaines RBC Catégorie d'actions américaines multistyle toutes capitalisations Phillips, Hager &	26 octobre 2017	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
North		
Catégorie de valeur en actions américaines de sociétés à moyenne capitalisation RBC		
Catégorie d'actions américaines de base de sociétés à petite capitalisation RBC		
Catégorie d'actions internationales RBC		
Catégorie d'actions outre-mer Phillips, Hager & North		
Catégorie d'actions européennes RBC		
Catégorie d'actions de marchés émergents RBC		
Catégorie d'actions mondiales RBC		
Catégorie d'actions mondiales à faible volatilité QUBE RBC		
Catégorie de ressources mondiales RBC		
European Focused Dividend Fund	25 octobre 2017	Alberta
FNB d'épargne à intérêt élevé Purpose	26 octobre 2017	Ontario
Fonds de dividendes américain Purpose		
Fonds de dividendes international Purpose		
Fonds tactique d'obligations de qualité Purpose		
FNB de trésorerie en dollars américains Purpose		
Fonds tactique d'actions couvert international Purpose		
Fonds du marché monétaire Plus Purpose		
Fonds de revenu de sociétés financières canadiennes Purpose		
Fonds de revenu prudent Purpose		
Fonds à revenu élevé Purpose		
Fonds de dividendes amélioré Purpose		
FNB Horizons Indice d'actions canadiennes Inovestor	30 octobre 2017	Ontario
Fonds d'obligations gouvernementales Genus	25 octobre 2017	Colombie Britannique
Fonds d'obligations à court terme Genus		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds d'actions à dividendes Genus Fonds d'obligations de sociétés zéro fossile Genus Fonds d'actions à dividendes zéro fossile Genus Fonds d'actions CanMonde zéro fossile Genus Fonds d'actions incidence élevée zéro fossile Genus		
Fonds Fidelity Discipline Actions Canada Fonds Fidelity Expansion Canada Fonds Fidelity Grande Capitalisation Canada Fonds Fidelity Potentiel Canada Fonds Fidelity Dividendes Fonds Fidelity Canada Plus Fonds Fidelity Dividendes Plus Fonds Fidelity Situations spéciales Fonds Fidelity Frontière Nord Fiducie de placement Fidelity Actions canadiennes – Ciblé Fiducie de placement Fidelity Dividendes Fiducie de placement Fidelity Actions nord américaines Fonds Fidelity Discipline Actions Amérique Fonds Fidelity Discipline Actions Amérique – Devises neutres Fonds Fidelity Actions américaines Fonds Fidelity Actions américaines – Ciblé Fonds Fidelity Petite Capitalisation Amérique Fonds Fidelity Dividendes américains Fonds Fidelity Dividendes américains – Devises neutres Fiducie de placement Fidelity Dividendes américains Fonds Fidelity Dividendes américains –	30 octobre	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Enregistré		
Fonds Fidelity Toutes Capitalisations		
Amérique		
Fonds Fidelity Événements opportuns		
Fonds Fidelity Étoile d'Asie		
Fonds Fidelity Chine		
Fonds Fidelity Marchés émergents		
Fonds Fidelity Europe Fonds Fidelity		
Extrême-Orient		
Fonds Fidelity Mondial		
Fonds Fidelity Discipline Actions mondiales		
Fonds Fidelity Discipline Actions mondiales		
– Devises neutres		
Fonds Fidelity Dividendes mondiaux		
Fonds Fidelity Grande Capitalisation		
mondiale		
Fonds Fidelity Actions mondiales –		
Concentré		
Fonds Fidelity Petite Capitalisation		
mondiale		
Fonds Fidelity Discipline Actions		
internationales		
Fonds Fidelity Discipline Actions		
internationales – Devises neutres		
Fonds Fidelity Actions internationales –		
Concentré		
Fonds Fidelity Japon		
Fonds Fidelity Marchés émergents		
frontaliers		
Fonds Fidelity Étoile du Nord		
Fonds Fidelity Étoile du Nord – Devises		
neutres		
Fonds Fidelity Croissance		
Fiducie de placement Fidelity Dividendes		
mondiaux		
Fiducie de placement Fidelity Valeur		
intrinsèque mondiale		
Fonds Fidelity Produits de consommation		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
mondiaux		
Fonds Fidelity Services financiers mondiaux		
Fonds Fidelity Soins de la santé mondiaux		
Fonds Fidelity Ressources naturelles mondiales		
Fonds Fidelity Immobilier mondial		
Fonds Fidelity Innovations technologiques (auparavant, <i>Fonds Fidelity Technologie mondiale</i>)		
Fonds Fidelity Télécommunications Mondiales		
Fonds Fidelity Répartition d'actifs canadiens		
Fonds Fidelity Équilibre Canada		
Fonds Fidelity Revenu mensuel		
Fonds Fidelity Répartition de revenu		
Fonds Fidelity Répartition mondiale		
Fonds Fidelity Revenu mensuel mondial		
Fonds Fidelity Revenu mensuel mondial – Devises neutres		
Fonds Fidelity Stratégies et tactiques		
Fonds Fidelity Revenu mensuel américain		
Fonds Fidelity Revenu mensuel américain – Devises neutres		
Fonds Fidelity Revenu élevé tactique		
Fonds Fidelity Revenu élevé tactique – Devises neutres		
Fonds Fidelity Étoile du Nord – Équilibre		
Fonds Fidelity Étoile du Nord – Équilibre – Devises neutres		
Fonds Fidelity Équilibre Amérique		
Fonds Fidelity Équilibre Amérique – Devises neutres		
Fonds Fidelity Revenu conservateur		
Portefeuille Fidelity Revenu		
Portefeuille Fidelity Revenu mondial		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Portefeuille Fidelity Équilibre		
Portefeuille Fidelity Équilibre mondial		
Portefeuille Fidelity Croissance		
Portefeuille Fidelity Croissance mondiale		
Portefeuille Fidelity Gestion équilibrée du risque		
Portefeuille Fidelity Gestion prudente du risque		
Portefeuille Fidelity Passage 2005		
Portefeuille Fidelity Passage 2010		
Portefeuille Fidelity Passage 2015		
Portefeuille Fidelity Passage 2020		
Portefeuille Fidelity Passage 2025		
Portefeuille Fidelity Passage 2030		
Portefeuille Fidelity Passage 2035		
Portefeuille Fidelity Passage 2040		
Portefeuille Fidelity Passage 2045		
Portefeuille Fidelity Passage 2050		
Portefeuille Fidelity Passage 2055		
Portefeuille Fidelity Passage Revenu		
Fonds Fidelity Obligations canadiennes		
Fonds Fidelity Obligations de sociétés		
Fonds Fidelity Marché monétaire Canada		
Fonds Fidelity Obligations canadiennes à court terme		
Fonds Fidelity Revenu fixe tactique		
Fonds Fidelity Titres américains à rendement élevé		
Fonds Fidelity Titres américains à rendement élevé – Devises neutres		
Fonds Fidelity Marché monétaire É.U.		
Fonds Fidelity Revenu élevé à taux variable		
Fonds Fidelity Revenu élevé à taux variable – Devises neutres		
Fonds Fidelity Obligations multiseCTORIELLES		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds Fidelity Obligations multisectorielles – Devises neutres		
Fonds Fidelity Revenu stratégique		
Fonds Fidelity Revenu stratégique – Devises neutres		
Fonds Fidelity Obligations mondiales		
Fonds Fidelity Obligations mondiales – Devises neutres		
iShares Premium Money Market ETF	31 octobre 2017	Ontario
iShares Canadian Financial Monthly Income ETF		
iShares Equal Weight Banc & Lifeco ETF		
iShares Short Duration High Income ETF (CAD-Hedged)		
Nexa Resources S.A. (<i>auparavant VM Holding S.A.</i>)	26 octobre 2017	Ontario
Portefeuille FNB géré TD - croissance audacieuse	27 octobre 2017	Ontario
Portefeuille FNB géré TD - croissance boursière maximale		
Portefeuille FNB géré TD - croissance équilibrée		
Portefeuille FNB géré TD – revenu		
Portefeuille FNB géré TD - revenu et croissance modérée		
Portefeuille géré et indiciel TD - croissance audacieuse		
Portefeuille géré et indiciel TD - croissance boursière maximale		
Portefeuille géré et indiciel TD – revenu		
Portefeuille géré et indiciel TD - croissance équilibrée		
Portefeuille géré et indiciel TD - revenu et croissance modérée		
Portefeuille géré FondsExpert TD - croissance audacieuse		
Portefeuille géré FondsExpert TD - croissance équilibrée		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Portefeuille géré FondsExpert TD - revenu et croissance modérée		
Portefeuille géré TD - croissance audacieuse		
Portefeuille géré TD - croissance boursière maximale		
Portefeuille géré TD - croissance équilibrée		
Portefeuille géré TD – revenu		
Portefeuille géré TD - revenu et croissance modérée		
Sienna Senior Living Inc. (<i>auparavant Leisureworld Senior Care Corporation</i>)	27 octobre 2017	Ontario
Solium Capital Inc.	25 octobre 2017	Alberta

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie Fidelity Technologie mondiale	30 octobre 2017	Ontario
Catégorie Fidelity Discipline Actions Amérique - Devises neutres		
Fnb profilé mondial équilibré excel	27 octobre 2017	Ontario
Fnb profilé mondial de croissance excel		
Maple Leaf Short Duration 2017-II Flow-Through Limited Partnership - catégorie nationale	27 octobre 2017	Colombie Britannique
Maple Leaf Short Duration 2017-II Flow-		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Through Limited Partnership - catégorie Québec		
Questrade Fixed Income Core Plus ETF Questrade Global Total Equity ETF	25 octobre 2017	Ontario
Questrade Russell US Midcap Growth Index ETF Hedged to CAD Questrade Russell US Midcap Value Index ETF Hedged to CAD Questrade Russell 1000 Equal Weight US Technology Index ETF Hedged to CAD Questrade Russell 1000 Equal Weight US Industrials Index ETF Hedged to CAD Questrade Russell 1000 Equal Weight US Health Care Index ETF Hedged to CAD Questrade Russell 1000 Equal Weight US Consumer Discretionary Index ETF Hedged to CAD	25 octobre 2017	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	25 octobre 2017	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	25 octobre 2017	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	25 octobre 2017	19 octobre 2015

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	25 octobre 2017	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	25 octobre 2017	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	25 octobre 2017	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	25 octobre 2017	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	25 octobre 2017	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	25 octobre 2017	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	25 octobre 2017	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	25 octobre 2017	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	30 octobre 2017	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	30 octobre 2017	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	30 octobre 2017	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	30 octobre 2017	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	31 octobre 2017	19 octobre 2015
Banque de Montréal	25 octobre 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	25 octobre 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	25 octobre 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	25 octobre 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	25 octobre 2017	17 mai 2016

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque de Montréal	25 octobre 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	26 octobre 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	27 octobre 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	27 octobre 2017	17 mai 2016
Banque Nationale du Canada	24 octobre 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	24 octobre 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	25 octobre 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	25 octobre 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	25 octobre 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	25 octobre 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	25 octobre 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	26 octobre 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	26 octobre 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	27 octobre 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	27 octobre 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	30 octobre 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	30 octobre 2017	4 juillet 2016
Banque Royale du Canada	4 octobre 2017	21 janvier 2016
Banque Royale du Canada	4 octobre 2017	21 janvier 2016
Banque Royale du Canada	13 octobre 2017	21 janvier 2016
Fortified Trust ^{MC}	24 octobre 2017	29 janvier 2016
La Banque de Nouvelle-Écosse	27 octobre 2017	31 octobre 2016
La Banque de Nouvelle-Écosse	27 octobre 2017	31 octobre 2016
La Banque Toronto-Dominion	25 octobre 2017	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	25 octobre 2017	13 juin 2016

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
La Banque Toronto-Dominion	26 octobre 2017	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	26 octobre 2017	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	30 octobre 2017	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	31 octobre 2017	13 juin 2016

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

C Hôtels Beloeil inc.

Vu la demande présentée par C Hôtels Beloeil inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 10 octobre 2017 (la « demande »);

Vu les articles 11 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2;

Vu le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3 et les termes définis suivants :

« acquéreur » : l'acquéreur d'une unité hôtelière;

« document d'offre » : le document d'offre dans le secteur immobilier préparé par l'émetteur contenant notamment des informations sur les unités hôtelières et l'émetteur;

« documents » : les documents suivants relativement aux unités hôtelières :

- le document d'offre;
- l'entente de gestion;
- l'information financière;
- la présente dispense;

« entente de gestion » : l'entente de gestion à intervenir entre l'émetteur et les acquéreurs qui désirent louer leur unité hôtelière, laquelle prévoit les modalités de la location des unités hôtelières et la gestion des revenus y afférents;

« information financière » : l'information financière suivante relativement au programme de location :

- pour un projet immobilier qui n'a pas terminé un exercice, un état du revenu net audité de l'affaire pour la période comptable allant de la date du début de l'affaire jusqu'à une date remontant à 30 jours au plus avant la date du document d'offre; ou
- pour un projet immobilier qui a terminé un ou plusieurs exercices, un état du revenu net annuel audité de l'affaire pour chacun des deux derniers exercices, ou celui correspondant à l'exercice

terminé si la période est moindre, et un état du revenu net intermédiaire de l'affaire pour la période se terminant six mois à partir du premier jour de l'exercice et au plus 15 jours avant la date du document d'offre;

« programme de location » : le programme obligatoire de location offert aux acquéreurs d'une unité hôtelière, décrit dans l'entente de gestion;

« unité hôtelière » : chacune des unités en copropriété divise située à Beloeil qui respecte les normes d'aménagement établies par l'émetteur aux fins de location et qui est offerte dans le cadre du programme de location;

Vu la demande visant à obtenir une dispense de l'exigence de prospectus prévue à l'article 11 de la Loi dans le cadre de la vente de 100 unités hôtelières détenues par l'émetteur (la « dispense demandée »);

Vu les déclarations suivantes de l'émetteur :

1. L'émetteur est une société par actions qui a été constituée le 27 juillet 2017 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec);
2. L'émetteur n'est pas, et n'a aucune intention de devenir, un émetteur assujéti dans les territoires du Canada;
3. La sollicitation par l'émetteur aux fins de vendre une unité hôtelière constitue le placement d'un contrat d'investissement au sens de la Loi;
4. Un courtier en valeurs mobilières dûment inscrit auprès de l'Autorité participe à la vente des unités hôtelières par l'émetteur à un acquéreur initial et satisfait notamment à ses obligations de connaissance du client et de convenance au client;
5. Tout acquéreur doit, au moment de l'achat d'une unité hôtelière, participer au programme de location;
6. Les revenus de location des unités hôtelières sont perçus par l'émetteur et redistribués entre les acquéreurs conformément aux modalités de l'entente de gestion;
7. Le document d'offre prévoit que l'acquéreur peut demander la nullité ou, dans certains cas, la révision du prix ou des dommages-intérêts si le document d'offre contient de l'information fautive ou trompeuse;
8. L'entente de gestion prévoit que l'acquéreur doit notifier l'émetteur au préalable de toute vente de son unité hôtelière afin que l'émetteur puisse remettre les documents à tout acquéreur subséquent;
9. Un acquéreur subséquent devra signer une nouvelle entente de gestion afin d'acquérir l'unité hôtelière.

Vu les autres déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que l'émetteur :

- (i) transmette une copie des documents à chaque acquéreur initial lors de la vente d'une unité hôtelière et à chaque acquéreur subséquent lorsque l'émetteur sera avisé de la revente de celle-ci, au plus tard dans les 30 jours de la notification par la personne qui effectue la revente;
- (ii) transmette aux propriétaires d'unités hôtelières une copie de l'information financière annuellement au plus tard le 120^e jour suivant la fin de l'exercice financier de l'affaire et semestriellement au plus tard le 60^e jour suivant la fin de la période intermédiaire de l'affaire;

- (iii) dépose en format électronique auprès de l'Autorité une copie du document d'offre et de l'information financière lors de la première vente d'une unité hôtelière par l'émetteur, ainsi qu'une copie de tout document d'offre modifié par la suite;
- (iv) dépose une ou plusieurs déclarations de placement avec dispense établies conformément à l'annexe 45-106A1 du *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus*, c. V-1.1, r. 21 au plus tard 10 jours après tout placement.

Fait à Montréal, le 31 octobre 2017.

Lucie J. Roy
Directrice principale du financement des sociétés

Décision n°: 2017-FS-0123

Pages Jaunes Solutions numériques et médias Limitée

Vu la demande présentée par Pages Jaunes Solutions numériques et médias Limitée (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 12 juin 2017 (la « demande »);

Vu l'article 12 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1;

Vu l'article 115 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1, r. 50;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir l'accord de l'Autorité pour le placement à l'extérieur du Québec de billets de premier rang pour un montant maximal de 310 000 000 \$, le tout conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité (le « placement »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité donne son accord pour le placement.

Fait à Montréal, le 6 octobre 2017.

Patrick Théorêt
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2017-FS-0108

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1^{er} octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Amgine Technologies (US), Inc.	2017-10-05	430 677 \$
Avantor, Inc.	2017-10-02	276 360 500 \$
Balmoral Resources Ltd.	2017-10-10	2 000 000 \$
Barclays Bank PLC	2017-10-03	800 000 \$
Capital LGC Ltée	2017-10-10	622 600 \$
Earth Alive Clean Technologies inc.	2017-10-11	500 000 \$
Electrovaya Inc.	2017-09-29 au 2017-10-04	5 294 999 \$
First Lithium Minerals Inc.	2017-10-05	159 000 \$
Fonds de revenu diversifié Invico	2017-10-05	2 091 010 \$
Gibson Energy Inc.	2017-10-05	250 000 000 \$
Greybrook Miami II Limited Partnership	2017-10-05	34 564 892 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Harbour Equity JV II Limited Partnership	2017-10-10	2 686 875 \$
Imagin Medical Inc.	2017-10-05	642 940 \$
Invico Diversified Income Limited Partnership	2017-10-05	375 000 \$
Kensington Private Equity Fund	2017-10-04	4 704 052 \$
Les Technologies Peak Positioning inc.	2017-10-12	100 000 \$
Minière Osisko Inc.	2017-10-05	92 283 505
NationWide II Self Storage Trust	2017-10-13	84 900 \$
Pedro Resources Ltd.	2017-10-17	745 000 \$
QMX Gold Corporation	2017-10-05	6 413 867 \$
RT Minerals Corp.	2017-10-11 au 2017-10-19	460 090 \$
Swift River Farmland 2017 Trust	2017-10-12	203 083 \$
Tempbridge Title Inc.	2017-10-11	750 000 \$
The Greybrook Miami II Trust	2017-10-05	17 081 078 \$
The Walt Disney Company	2017-10-06	1 229 500 000\$
Trez Capital Yield Trust US (Canadian \$)	2017-10-03 au 2017-10-05	95 000 \$
Trez Capital Yield Trust US (Canadian \$)	2017-10-10 au 2017-10-13	820 554 \$
UBS AG, Jersey Branch	2017-10-04 au 2017-10-11	3 144 136 \$
UBS AG, Zurich Branch	2017-10-13	125 616 \$
ValGold Resources Ltd.	2017-10-06	1 000 000 \$
Zai Lab Limited	2017-09-22	3 325 590 \$

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Balmoral Wood Commercial Advocate Parallel Fund I LP	2017-02-28	14 042 880 \$
CC&L Absolute Return Fund	2016-01-08 au 2016-10-07	134 308 722 \$
CC&L Diversified Market Neutral Fund	2016-01-01 au 2016-12-31	394 224 852 \$
CGOV Dividend Fund	2016-02-01 au 2016-12-30	53 504 002 \$
CGOV Short Term Fixed Income Fund	2016-02-01 au 2016-12-30	35 981 624 \$
Development Venture III S.C.A.	2016-09-29	419 096 000 \$
Development Venture IV S.C.A.	2016-11-02	4 166 213 \$
Fidelity Canadian Bond Institutional Trust	2015-10-01 au 2016-12-31	855 147 959 \$
Fidelity Canadian Core Equity Institutional Trust	2015-10-01 au 2016-12-30	242 729 373 \$
Fidelity Canadian Systematic Equity Institutional Trust	2015-10-01 au 2016-12-30	140 965 015 \$
Fidelity Clearpath Institutional 2015 Portfolio	2015-10-01 au 2016-12-30	28 693 089 \$
Fidelity Clearpath Institutional 2025 Portfolio	2015-10-01 au 2016-12-30	101 821 668 \$
Fidelity Global Low Volatility Equity Institutional Trust	2015-10-30 au 2016-12-30	21 610 003 \$
Fidelity Select Global Equity Institutional Trust	2015-10-01 au 2016-12-30	138 679 303 \$
Fidelity Select International Equity Institutional Trust	2015-10-01 au 2016-12-30	325 872 684 \$
Fidelity Select International Plus Institutional Trust	2015-10-01 au 2016-12-30	38 205 847 \$
Fiducie d'Oblig. de Soc. à Long Terme de Première Qualité Philips, Hager & North	2016-01-01 au 2016-12-31	63 885 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Fonds de Base Canadien en Gest. Commune d'Obligations Plus Émeraude TD	2016-01-01 au 2016-12-31	906 486 691 \$
Fonds en Gest. Com. Indiciel Couv. D'Act. Internationales Émeraude TD	2016-01-01 au 2016-12-31	61 021 064 \$
Fonds en Gest. Comm. d'Oblig. Canadienne à Rendement Réel Émeraude TD	2016-01-01 au 2016-12-31	93 513 615 \$
Fonds en Gest. Commune Mondial à Revenu Pour ActionnaireS Émeraud TD	2016-01-01 au 2016-12-31	583 562 454 \$
Fonds en Gestion Commune Active D'Oblig. De Soc. Canadiennes Émeraude	2016-01-01 au 2016-12-31	12 528.041 \$
Fonds en Gestion Commune Couvert d'Act. Américaines II Émeraude TD	2016-01-01 au 2016-12-31	135 171 341 \$
Fonds en Gestion Commune d'Oblig. Canadiennes Gouv. Émeraude TD	2016-01-01 au 2016-12-31	72 093 620 \$
Fonds en Gestion Commune d'Obligations Canadiennes Émeraude TD	2016-01-01 au 2016-12-31	665 841 117 \$
Fonds en Gestion Commune Mondial UND d'Actions Émeraude TD	2016-01-01 au 2016-12-31	794 084 584 \$
Fonds Gest. Comm. Marché Étendu des Oblig. Canadien. Long Terme Émeraude TD	2016-01-01 au 2016-12-31	1 329 974 858 \$
Fonds Gest. Commune d'Oblig. Canadiennes à Long Terme Émeraude TD	2016-01-01 au 2016-12-31	187 944 052 \$
Fonds Mondial Neutre au Marché CC&L	2016-08-12 au 2016-12-30	70 936 793 \$
Fonds Rev. Fixe en Gest. Act. Émeraude TD	2016-01-01 au 2016-12-31	132 591 988 \$
Greystone Balanced Fund	2016-01-01 au 2016-12-31	32 744 379 \$
Greystone Canadian Equity Fund	2016-01-01 au 2016-12-31	171 373 659 \$
Greystone International Equity Fund	2016-01-01 au 2016-12-31	38 583 574 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Greystone Mortgage Fund	2016-01-01 au 2016-12-31	543 698 124 \$
HarbourVest Partners Co-Investment Fund IV L.P.	2017-06-28	17 631 000 \$
Highstreet Balanced Fund	2016-01-04 au 2016-12-23	29 204 249 \$
Leith Wheeler Canadian Equity Fund	2016-01-01 au 2016-12-31	206 665 037 \$
Leith Wheeler Core Active Bond Fund	2016-01-01 au 2016-12-31	284 421 883 \$
Leith Wheeler International Equity Plus Fund	2016-02-23 au 2016-12-02	1 168 413 \$
Leith Wheeler International Pooled Fund	2016-01-01 au 2016-12-31	115 889 135 \$
Leith Wheeler U.S. Equity Non-Taxable Pooled Fund	2016-01-01 au 2016-12-31	62 386 996 \$
Lincluden Income Plus Pooled Fund	2012-01-06 au 2012-12-31	26 869 998 \$
Lincluden Income Plus Pooled Fund	2016-01-04 au 2016-12-29	45 300 357 \$
Lincluden Income Plus Pooled Fund	2011-01-26 au 2011-12-21	8 793 672 \$
Lincluden Stable Income Equity Pooled Fund	2016-01-01 au 2016-12-31	68 818 398 \$
M-L International Investment Fund	2016-01-01 au 2016-12-31	216 376 962 \$
Palos WP Growth Fund	2016-01-01 au 2016-12-30	100 \$
PCJ Absolute Return Fund	2016-01-08 au 2016-12-30	56 806 106 \$
Portefeuille d'Actions Canadiennes -Client Privé	2016-01-04 au 2016-12-30	45 685 036 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Portefeuille privé FDP Actions globales dividende	2014-12-12 au 2014-12-31	49 613 963 \$
Portefeuille Prive FDP Répartition Tactique d'actifs	2014-12-12 au 2014-12-31	66 244 867 \$
Steinberg Global Value Equity Fund	2016-01-01 au 2016-12-30	14 397 191 \$
Steinberg High Yield Fund	2016-01-01 au 2016-12-30	21 847 956 \$
Stornoway Recovery Fund LP	2016-01-01 au 2016-12-31	4 060 000 \$
TD Emerald 20+ Strip Bond Pooled Fund Trust	2016-01-01 au 2016-12-31	165 931 107 \$
Turtle Creek Canadian Equity Fund	2016-01-14 au 2016-12-05	1 982 005 \$
Turtle Creek Equity Fund	2016-01-06 au 2016-12-05	599 786 339 \$
Turtle Creek Investment Fund	2016-01-06 au 2016-12-05	13 795 873 \$
UBS (Canada) Global Real Estate Selection Trust	2016-06-30 au 2016-09-30	69 767 919 \$
World Equity Fund	2017-02-27	1 332 400 \$

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.